

UN PORTRAIT DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES DE PRÉVENTION ET D'AIDE AUX HOMMES AU QUÉBEC

par

Germain Dulac, Ph.D.

Chercheur associé

Le centre d'études appliquées sur la famille

École de service social

Université McGill

Brief presentation of the inventory made in 2004 by the author for the ministère de la Santé et des Services sociaux on resources and community organizations providing prevention and support services for men.

Brève présentation de l'inventaire des ressources et organismes communautaires de prévention et d'aide aux hommes réalisé par l'auteur en 2004 pour le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec.

Présentation

Il existe au Québec 2 800 organismes communautaires ayant des mandats variés et s'adressant à des clientèles diversifiées. À l'été 2003, j'ai reçu le mandat de la Direction générale de la planification stratégique, de l'évaluation et de la gestion de l'information du ministère de la Santé et des Services sociaux d'effectuer un inventaire des ressources et services communautaires disponibles en matière d'aide et de prévention pour hommes. Les données furent recueillies en utilisant un questionnaire posté aux 76 organismes qui s'adressent exclusivement ou prioritairement aux clientèles masculines, ayant une approche spécifique de genre et qui ne sont pas assimilés aux ressources courantes du réseau des services sociaux. Dans le texte qui suit, je présente de manière succincte les résultats de cette étude. Le lecteur qui désire avoir plus d'information pourra consulter le rapport de recherche (Dulac, 2004)¹.

La répartition selon les régions

Les régions de Montréal et de Québec rassemblent près de la moitié des ressources et services

en matière de prévention et d'aide aux hommes, Montréal en ayant le double (n=22). Viennent ensuite la Montérégie, les Laurentides, la Mauricie et la Chaudière avec 7 % chacune. Les autres régions n'ont qu'une ou deux ressources. Notons que nous n'avons pas repéré de ressources dans deux régions du Québec (10 et 17).

Pour l'ensemble du Québec, ce sont les ressources pour conjoints violents qui dominent largement (n=30, 40 %), suivies des ressources génériques pour hommes (n= 21, 26 %), de celles pour les pères séparés-divorcés (n=13, 17 %) et les pères de familles intactes (n=9, 12 %), alors que les ressources pour hommes victimes sont les moins nombreuses (n=3, 4 %).

L'ancienneté

L'ancienneté des ressources nous est fournie grâce à la question portant sur la date de fondation; cela nous donne une bonne indication de l'histoire des services. Ceux-ci ont émergé et se sont développés au début de la décennie 1980, et à la fin de la décennie 38 % des ressources et services actuels étaient déjà en place. Leur nombre n'a fait que s'accroître depuis. Durant la période des années 1980, les ressources pour les conjoints violents constituaient la grande majorité des ressources (72 %), et les ressources génériques pour hommes, 20 %. Mais depuis cette date les ressources et les clientèles se diversifient, particulièrement en ce qui a trait aux ressources pour les pères, dont la presque totalité est postérieure à 1990.

Le mandat des organismes

Nous avons posé une question sur le mandat de l'organisme. Les ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes ont des mandats diversifiés selon le type de service. La liste des réponses est assez longue. Nous avons regroupé ces réponses en 7 catégories : prévention et promotion; aide et intervention; défendre et représenter; *empowerment* individuel; *empowerment* communautaire; hébergement, ainsi qu'une catégorie résiduelle : « autres ».

Les deux mandats les plus souvent cités par la

totalité des répondants sont ceux qui concernent l'aide et l'intervention (41 %) et ceux qui touchent la prévention et la promotion (30 % des réponses). Les ressources pour conjoints violents s'en tiennent généralement à ces deux mandats, alors que les autres types de ressources ont des mandats plus diversifiés, auxquels s'ajoutent la défense des droits, ainsi que l'*empowerment* individuel et communautaire. Il faut aussi mentionner que 5 organismes ont comme mandat de regrouper ou de fédérer les ressources : Fédération des hommes du Québec, À cœur d'homme, Regroupement des ressources alternatives en condition masculine, Le réseau Après-Rupture et Le réseau Hommes Québec.

L'expertise des organismes

Une observation similaire peut être faite en ce qui concerne la diversité de l'expertise que les ressources ont développée au cours des années. Toutefois, une activité inédite fait son apparition, la formation et la supervision n'ayant été mentionnées par aucune ressource à la question du mandat. Cela est particulièrement le cas des ressources pour conjoints violents (n=11, 15 %) chez qui la formation et la supervision se situent en troisième place dans leur champ de spécialisation. Dans une moindre mesure, on retrouve aussi ce genre d'expertise mentionnée par les ressources généralistes pour hommes (n=3, 23 %) et celles pour les pères de familles intactes (n=2, 28 %).

Le nombre d'employés et leur statut

De manière générale, 40 % des ressources ont 3 employés ou moins et 55 %, 5 et moins. Ajoutons qu'environ la moitié de ceux-ci travaillent à temps partiel. Toutefois, ces constats généraux peuvent varier selon le type de ressource. Par exemple, aucune des ressources pour les pères séparés ou divorcés n'a d'employé à temps plein; elles doivent compter sur des bénévoles ou des travailleurs à temps partiel.

En revanche, ce sont les ressources pour les conjoints violents qui disposent d'une plus grande proportion d'employés à temps plein et à temps partiel, mais peu ou pas de bénévoles. Pour leur part, les ressources généralistes pour hommes et celles pour les pères de familles intactes comptent pour la moitié de celles qui emploient 3 personnes ou moins. Les ressources pour hommes victimes ne comptent souvent qu'une seule personne travaillant comme bénévole ou employé à temps partiel. Les données concernant la scolarité des employés sont non significatives.

Le nombre de clients pour les années 2000, 2001, 2002

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer le nombre de clients qui avaient reçu leur service au cours des trois dernières années : 2000, 2001, 2002. On peut dire que le tiers des répondants ont offert, sur une base annuelle, des services à moins de 100 hommes, et près des deux tiers des ressources à moins de 200 hommes. Plus particulièrement, 40 % et 80 % de chaque ressource pour conjoints violents ont offert des services à moins de 100 et moins de 200 hommes annuellement.

Les ressources générales pour hommes, celles pour les pères de familles intactes et celles pour les pères divorcés semblent avoir offert annuellement des services à un plus grand nombre d'hommes (800 et plus) et dans une proportion plus grande que les autres types de services. Toutefois, cela est peut-être associé aux services de promotion et de prévention offerts, ainsi qu'aux campagnes de sensibilisation et à l'organisation d'événements qui touchent un plus vaste public.

Les modes de recrutement de la clientèle

Nous avons demandé aux répondants de nous indiquer les modes de recrutement utilisés pour inciter les hommes à recourir à leurs services. Les ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes utilisent des stratégies de recrutement qui font appel à des pratiques diversifiées. Nous avons regroupé ces réponses sous les catégories suivantes : activités, médias, concertation, juridique, référence du réseau formel et référence individuelle. De manière générale, on peut dire que les ressources utilisent toutes ces stratégies de recrutement. Les médias sont mentionnés le plus souvent par les répondants (30 %), viennent ensuite les références du réseau formel (28 %) et les initiatives individuelles (20 %).

Cependant, on remarque une différence notable en ce qui concerne les types de ressources. Les services pour conjoints violents utilisent plus les références du réseau formel et juridique et ces sources de recrutement constituent près de la moitié des modes de recrutement (45 %) tandis que les références individuelles ne comptent que pour 15 %. En revanche, les initiatives individuelles totalisent 30 à 50 % des modes de recrutement pour les autres types de service.

Les manifestations durant les années 2000, 2001, 2002

Nous avons demandé aux participants de nous décrire les manifestations qu'ils avaient menées au cours des trois années. Les manifestations suivantes ont été regroupées sous les catégories : média, politique, mémoire, organisation d'événements, marches et manifestations.

Pour toutes les ressources, la manifestation la plus courante est l'organisation d'événements tels que : congrès, journée communautaire, activité pour souligner l'anniversaire, journée thématique, semaine de la famille, spectacle de Noël, pièce de théâtre, camps d'été, etc.

En seconde place, on retrouve les manifestations à tenure politique comme la présentation de mémoire et l'action directe auprès du personnel politique et ministériel, alors que l'action auprès des médias arrive en troisième place et semble diminuer d'intensité au cours des trois années. De telles manifestations constituent un moyen de rendre visible la ressource, de publiciser ses activités et services et éventuellement de recruter des clients.

Au cours des trois années de l'étude, on remarque une augmentation au chapitre de l'organisation de manifestation. On note que seulement le tiers de toutes les ressources (2002=28 %, 2001=34 %, 2000=35 %) n'ont pas organisé ou participé à une manifestation. Particulièrement, ce sont les ressources pour pères séparés ou divorcés qui sont proportionnellement les plus actives (près de 90 % de ces ressources ont organisé une manifestation), suivies des ressources pour les pères de familles intactes (85 %) puis de celles pour les conjoints violents (entre 70 % et 75 %) et les ressources génériques pour hommes (48 % à 52 %). Enfin, mentionnons qu'aucune ressource pour homme victime n'a organisé de manifestation.

Les sources de financement pour les années 2000, 2001, 2002

Pour l'ensemble, les services en matière de prévention et d'aide aux hommes trouvent leur financement auprès de cinq (5) sources; ce qui ne tient pas compte de l'importance des sommes versées par chaque source. Le classement des sources demeure relativement constant au cours des trois années de l'enquête. Ainsi, les sources gouvernementales et para-gouvernementales sont citées le plus souvent par 42 % des services pour 2002, 41 % pour 2001 et 43 % pour 2000.

La contribution des utilisateurs arrive en seconde place; cette contribution est mentionnée la

moitié moins souvent que la précédente (2000=21 %, 2001=21 %, 2002=19,5 %) par les ressources.

En troisième place, les répondants ont nommé les dons provenant de fondations ou de différents organismes caritatifs (2000=17 %, 2001=15,1 %, 2002=14,5 %). Centraide est la source de financement qui se classe en quatrième position, citée en 2000 par 13,0 %, en 2001 par 13,3 %, et en 2002 par 13,9 % des répondants. Soulignons cependant que deux types de ressources n'ont pas le soutien de Centraide : les pères séparés et divorcés et les hommes victimes.

Enfin, les activités de financement telles que les conférences, colloques, publications, fêtes, etc. sont citées par 7 %, 7,2 % et 7 % des répondants.

Les revenus pour les années 2000, 2001, 2002

Les revenus globaux de l'ensemble des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes sont plutôt stables. Pour les années 2002, 2001, 2000, entre 42 % et 43 % des ressources ont répondu que leurs revenus annuels étaient inférieurs à 100 000 \$.

Il appert toutefois des différences importantes selon le type de services et de clientèle. Au cours des trois dernières années, les revenus des ressources pour les conjoints violents ont connu un gain appréciable. Le pourcentage de ressources de ce type ayant répondu avoir des revenus supérieurs à 100 000 \$ est passé de 59,3 % en 2000, à 70 % en 2001 et à 85 % en 2002.

Pendant ce temps, le groupe des ressources génériques pour hommes a vu ses revenus baisser substantiellement. Le pourcentage de celles ayant moins de 100 000 \$ a doublé, passant de 31,5 % en 2000 à 42 % en 2001, et à 63 % en 2002.

Enfin, il faut souligner que bon nombre de ressources n'ont pas de revenus ou des revenus inférieurs à 25 000 \$ par année. Dans ce groupe des peu fortunés, on retrouve 80 % des ressources pour pères divorcés ou séparés, 57 % des ressources génériques pour hommes, le tiers des ressources pour hommes victimes et (selon les années) entre 30 et 40 % des ressources pour pères de familles intactes. L'analyse de la répartition des revenus par région est non significative.

Le taux d'autofinancement pour les années 2000, 2001, 2002

Toutes les ressources qui ont répondu au questionnaire ont recours à l'autofinancement. Au cours des trois années étudiées, deux tiers des

ressources interrogées ont déclaré que l'autofinancement comptait pour jusqu'à 30 % de leurs revenus. Mais cette donnée générale cache des variations importantes selon le type de ressource.

Le nombre de ressources pour conjoints violents dont l'autofinancement compte pour plus de 30 % semble augmenter, passant de 11,1 % en 2000 à 18,5 % en 2002, et le nombre de celles dont l'autofinancement est inférieur à 30 % diminue d'autant, passant de 85 % à 77 %. Le même phénomène s'observe en ce qui a trait aux ressources génériques pour hommes, où l'on remarque que le nombre de ressources déclarant que l'autofinancement compte au moins pour 30 % de leurs revenus augmente, passant de 42 % en 2000 à 63 % en 2002.

Les ressources pour qui l'autofinancement compte le moins dans le financement sont les ressources pour les pères de familles intactes. Entre 50 % et 70 % des ressources disent ne compter que sur moins de 10 % d'autofinancement dans leurs revenus. À l'opposé, les ressources pour pères divorcés sont celles qui comptent le plus sur l'autofinancement. En effet, pour la moitié de ces ressources, l'autofinancement compte pour plus de 70 % de leurs revenus.

Les revenus affectés au fonctionnement pour les années 2000, 2001, 2002

Selon les années, si l'on fait exception des ressources pour conjoints violents, la majorité des répondants n'ont pu dire clairement quelle proportion de leurs revenus était affectée au fonctionnement, ce qui rend l'analyse des données plutôt hasardeuse. Cela peut être un indice du manque d'information que possèdent les ressources à ce sujet. Si l'on ne considère que les ressources pour conjoints violents, on peut dire que la moitié de celles-ci y consacrent moins de 30 % et le tiers plus de 61 %, données constantes au cours des trois ans.

Les partenaires financiers

Chacune des ressources qui ont participé à l'enquête a cité plusieurs partenaires. La liste des partenaires financiers recoupe celle des sources de financement. Parmi les noms cités, les partenaires gouvernementaux et para-gouvernementaux comptent pour plus de la moitié des réponses (54 %); l'entreprise privée, les organismes caritatifs et Centraide (18 %) représentent 35 % des réponses; alors que les utilisateurs ne totalisent que 8 % des réponses. Le reste est constitué de réponses autres (5 %) ou sans partenaire (5 %).

Les réseaux d'appartenance

La plupart des répondants (86 %) ont déclaré être membre d'un réseau. Outre les nombreuses associations sectorielles ou régionales et les tables de concertation citées, rappelons qu'il existe quelques regroupements spécifiques aux ressources pour hommes : Fédération des hommes du Québec, À cœur d'homme, Regroupement des ressources alternatives en condition masculine, Le réseau Après-Rupture et Le réseau Hommes Québec.

Le rayonnement

De manière générale, 60 % des répondants considèrent avoir un mandat régional et 14 % un mandat local. Si 8 % disent avoir un mandat national (provincial), cela correspond aux associations qui fédèrent et regroupent les ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes.

Il est intéressant de souligner que 17 % des répondants considèrent avoir un mandat international. Cela est surtout le cas des ressources pour pères de familles intactes et celles pour les pères séparés ou divorcés.

Les forces des organismes

Les répondants nous ont énumérée une longue liste des forces de leur organisme. Plus du tiers (36 %) des réponses concernant les forces de la ressource portent sur l'intervention et le service à la clientèle et 17 % sur la crédibilité et la bonne réputation. Viennent ensuite la concertation et le réseautage (13 %), puis la communication et l'information (12 %).

La formation (10 % de toutes les réponses) est plus citée par les ressources pour pères (familles intactes), celles pour conjoints violents et dans une moindre mesure par les ressources génériques pour hommes.

Le rapport au politique : défense de droits, lobby et représentation, constitue 8 % des réponses de tous les répondants. Cependant, cela est plus le fait de deux types de ressources, soit celles pour les pères séparés et divorcés et, dans une moindre mesure, les ressources génériques pour hommes, alors qu'aucune ressource pour pères de familles intactes ou pour hommes victimes n'a mentionné cela et qu'une seule mention a été faite par les ressources pour conjoints violents.

Enfin, 4 % des réponses à la question des forces de la ressource portent sur la structure interne de fonctionnement.

Les difficultés des organismes

Les répondants nous ont énumérée une longue liste des difficultés de leur organisme. Près de la moitié (43 %) des réponses concernant les difficultés de la ressource portent sur le financement, 25 % sur le manque de ressources humaines et matérielles et 10 % sur la difficulté de développement et de croissance. Ces trois types de difficultés regroupent 78 % des réponses. Il faut préciser que la question du manque de ressources humaines est décrite comme, d'une part, la difficulté de recruter du personnel compétent, ce qui soulève, entre autres, la question de la formation et, d'autre part, la difficulté à offrir des rémunérations adéquates à des intervenants qualifiés.

L'hostilité politique-idéologique compte pour 10 % des réponses et recueille approximativement le même taux chez les ressources pour conjoints violents, les pères séparés et les ressources génériques pour hommes.

Le manque de visibilité recueille 5 % et la faible utilisation 6 % de toutes les réponses, alors que la catégorie concertation et réseautage n'est citée que pour moins de 1 %.

Les adhérents pour les années 2000, 2001, 2002 et le montant de la cotisation annuelle

Pour l'ensemble des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes, on observe une tendance à l'accroissement du nombre d'organismes qui ont des membres individuels au cours des trois années. En effet, si moins des deux tiers des ressources avaient des membres individuels en 2000, c'est les trois-quarts qui en ont en 2002. En ce qui concerne le nombre de membres, la moitié des ressources avaient moins de 100 membres, 25 % plus de 100.

On remarque aussi qu'aucune cotisation individuelle n'est perçue pour 54 % des ressources, et que 87 % de celles qui en perçoivent ont une cotisation annuelle inférieure à 20 \$. Un faible pourcentage (20 % en 2000, 22 % en 2001 et 23 % en 2002) de ressources ont des « groupes » membres et parmi celles-ci 80 % ont moins de 10 groupes membres en 2002. Aucune cotisation de groupes n'est perçue pour 86 % des ressources; 55 % de celles qui perçoivent ont une cotisation annuelle pour les groupes membres inférieure à 20 \$.

Conclusion

En guise de conclusion, voici quelques commentaires généraux qui tiennent compte des données présentées précédemment, mais aussi de ma connaissance sensible des réponses des parti-

pants, ainsi que de mon expertise concernant la problématique générale des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes.

À l'intérieur des limites propres à cette recherche, on constate que les résultats décrivent à la fois l'hétérogénéité et la similitude des situations des ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes. Tout d'abord, il faut souligner le petit nombre de ces ressources et services. Ce faible nombre explique en partie le fait que 60 % de ces ressources ont un mandat régional, mandat difficilement atteignable compte tenu des contraintes auxquelles ces ressources sont confrontées. À ce chapitre, il faut souligner la grande inégalité en ce qui a trait à la disponibilité de ressources et services en matière de prévention et d'aide aux hommes selon les régions du Québec.

Quoique presque toutes les ressources dépendent d'une forme ou d'une autre de soutien financier de l'État à une hauteur de 50 % de leur budget, les difficultés de financement sont la préoccupation majeure des ressources. Toutefois, on note une certaine disparité entre les types de services, où certains semblent mieux nantis que les autres.

Les ressources les plus anciennes semblent les mieux dotées, particulièrement si elles ont comme clientèle des hommes ayant été référés par la justice (notamment les conjoints violents). Mais ce sont ces mêmes ressources qui ont les sources de financement les moins diversifiées et qui proportionnellement accueillent annuellement le moins de clients et aussi des clients généralement non volontaires.

En revanche, les ressources qui ont pour mandat des objectifs d'*empowerment* individuel, de représentation ou de défense de droits sont moins bien pourvues financièrement, quoiqu'elles aient des sources de revenus plus diversifiées. Paradoxalement, ce sont aussi ces ressources qui non seulement ont le plus grand nombre de clients, mais aussi de clients volontaires, c'est-à-dire qui se présentent sur une base individuelle.

Il appert que les ressources et services disponibles en matière de prévention et d'aide aux hommes éprouvent une grande difficulté à développer des services et à répondre à la clientèle. Outre la question du financement, il faut noter qu'au nombre des difficultés la question du recrutement de personnel qualifié semble constante, ce qui oblige les ressources à former leur personnel.

Il faudrait aussi mentionner la difficulté à fidéliser les clientèles après qu'elles aient obtenu des services et d'enrôler les différents acteurs sociaux comme membres des ressources. Si dans certaines sphères de la société l'image générale des services pour hommes est jugée négative, comme le soulignent un grand nombre de ressources, et que certains types de services semblent plus touchés que d'autres, malgré tout, la force de ces ressources demeure la qualité de services offerts, qui se reflète dans la fiabilité et la crédibilité qu'elles ont acquises au fil des ans, et qui semblent reconnue dans les différents milieux de pratique.

À la suite de cette étude, il m'est apparu important de maximiser les retombées en utilisant autrement les informations recueillies. D'une part, je ne pouvais échapper à la publication des résultats, mais d'autre part, j'ai saisi l'opportunité qui se présentait de publier un répertoire des organismes communautaires pour hommes, lequel est maintenant disponible et fut distribué à tous les participants. Cette retombée indirecte de la recherche fut, entre autres, une manière de remercier les organismes et personnes qui ont participé à cette recherche.

Descripteurs :

Services aux hommes // Organismes communautaires // Service social aux hommes - Québec (Province)

Men - Services for // Community development corporations // Social work with men - Quebec (Province)

NOTE

1. Germain Dulac (2004), *Inventaire des ressources et services communautaires disponibles en matière d'aide et de prévention pour hommes*, Montréal, Centre d'études appliquées sur la famille, Université McGill, 135 p.